



Minisession de la Société botanique du Centre-Ouest

Association sans but lucratif fondée en 1888 et régie par la loi de 1901

Session Pyrénées – Vallée d'Aure

Du Lundi 18 juillet au samedi 23 juillet 2022

Organisateurs : Bruno DURAND, Pauline FRILEUX, Patrick GATIGNOL et Didier PERROCHE

Secrétaires de session : Patrick GATIGNOL - 42 rue de Nanteuil - 86440 MIGNÉ-AUXANCES (patrick.gatignol@sbco.fr)

Réunion d'accueil : dimanche 17 juillet à **17h** au camping du Moudang D929, 65170 Aragnouet

Déplacements : véhicules personnels avec covoiturage.

Rendez-vous 1^{er} jour : lundi 18 juillet **8h30** sur le parking du pont du Moudang à Aragnouet.

Hébergement : à la charge des participants. • Camping du Moudang <https://www.campingmoudang.com/> • Hôtels : Le relais de Piau <http://lerelaisdepiau.wifeo.com/> ou le Barbajou <https://www.lebarbajou-65.fr/> Il y en a d'autres sur Saint-Lary-Soulan • Aire libre de camping/camping-car au lieu dit Frédancon dans la vallée du Rioumajou (42.74065 ; 0.3077761). Attention, un maximum de deux nuits consécutives est autorisé.

Petit livret-guide : il sera envoyé par mail à chaque participant, après règlement des frais de session et avant le début de la session.

Programme

J1 : Réserve de Néouvielle : Vallon d'Estibère

J2 : Vallée de la Gela et lacs de Barroude

J3 : Port d'Ourdissetou à partir de l'Hospice de Rioumajou

J4 : Port de Campbieil et Soum des Salettes

J5 : Col d'Estaragne à partir de la route de Cap de Long

J6 : (demi-journée) :

Choix 1 : Bois de Séoube de Couscouilla à partir du hameau de Ticot

Choix 2 : chemin de Gargadevers le Cap de la Hèhe à partir du Pont de Couplan

Les organisateurs se réservent la possibilité d'intervenir les sorties, voire d'effectuer un changement de programme en fonction des conditions météorologiques.

Cueillette : en fonction de l'autorisation des organisateurs.

Nombre de participants : 20 (hors organisateurs)

Nécessité absolue d'être en TRÈS BONNE forme physique et de prévoir l'équipement adéquat de haute montagne : plusieurs randonnées avec de forts dénivelés (environ 1000 m.)

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la SBGO, onglet sessions

Frais de session

- pour les particuliers **50 € (25 € pour les moins de 30 ans avec photocopie de la carte d'identité)** de participation aux frais de session

- pour les professionnels : **200 €**

Note importante : Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'inscription **sur le site de la SBGO**. Les inscriptions doivent être rapidement confirmées par le règlement des frais de sessions. **Parmi les participants inscrits en liste d'attente, seront prioritaires les organisateurs de sessions passées et les volontaires pour la rédaction des comptes rendus.** Vous devez être à jour de votre cotisation annuelle.

DÉSISTEMENT : pour éviter autant que possible les désistements tardifs : remboursement de 50% si annulation jusqu'à 30 jours avant la date de l'ouverture de la session. Pas de remboursement après cette date. Dans tous les cas, remboursement de 100% des frais de session si un remplaçant est trouvé.